

**Professionnels de la santé wallons en dehors des collectivités et autres publics concernés par la phase 1A4 de la vaccination**

(Actualisation: 02/03/2021)

Professions médicales	Professions paramédicales	Professions d aide sociale à distanciation impossible	Autres
Médecins généralistes	Assistants pharmaceutico-techniques	Services d'Aide aux Familles et aux Aînés (SAFA)	Tous les travailleur.euse.s des SAFA
Candidats médecins généralistes	Diététiciens	Centres de coordinations	Vaccinateurs/personnel logistique des centres de vaccination
Médecins spécialistes	Audiciens	Aide à la vie journalière (AVJ)	Policiers d'intervention en première ligne
Médecins avec compétence particulière	Audiologues	Services REPIT	Personnes à risque en matière de santé*
Dentistes (sans les dentistes en formation)	Ergothérapeutes	Services d'aide en milieu de vie (SAC-SAI-SAF-SAP)	
Dentistes candidats (toute spécialité confondue)	Orthopistes-optométristes		
Assistants en dentisterie	Logopèdes		
Kinésithérapeutes	Technologues en imagerie médicale		
Infirmiers en droit d'exercer	Technologues en laboratoire médical		
Sages-femmes	Podologues		
Aides-soignants	Hygiénistes bucco-dentaires		
Pharmaciens	Ambulanciers TMS		
Psychologues cliniciens	Ostéopathes		
Orthopédagogues cliniciens			
Les étudiants de dernières années des professions susmentionnées susceptibles d'aider dans la lutte			
Secouristes ambulanciers (Aide médicale urgente)			

\* Personnes à risque en matière de santé, renseignées par les médecins généralistes faisant partie des cercles de médecine qui coordonnent les centres de vaccination pour le grand public en Wallonie